

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Avis de vacance d'emplois de directeur adjoint ou de directrice adjointe d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SFHN2603845V

L'avis de vacance d'emplois de directeur adjoint d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, publié au *Journal officiel* de la République française n° 30 du 5 février 2026 (NOR : SFHN2603319V), texte n° 80, est modifié comme suit :

Il convient d'ajouter l'emploi suivant :

- centre Arthur LAVY (Haute-Savoie), un emploi de directeur adjoint ;
- institut départemental de l'enfance de la famille et du handicap pour l'insertion (Seine-Maritime), un emploi de directeur adjoint du cadre de vie et des travaux, direction fonctionnelle de l'établissement ;
- centre hospitalier régional de Metz-Thionville, centre hospitalier de Briey (54), centre hospitalier de Boulay, EHPAD de Creutzwald et établissement public départemental de santé de GORZE (Moselle), un emploi de directeur délégué du CH de Boulay, de l'EPDS de Gorze et de l'EHPAD de Creutzwald.

Il convient de retirer l'emploi suivant :

- centre hospitalier Alpes Léman à Contamine-sur-Arve, « Andrevetan » à La Roche sur Foron, hôpital départemental de Reignier, hôpital départemental Dufresne-Sommeiller à La Tour et EHPAD « Vivre Ensemble » à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute Savoie), un emploi de directeur adjoint en charge des finances, du contrôle de gestion et des achats.

L'emploi suivant est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de lire :

- « – centre hospitalier de Villefranche de Rouergue (12) et EHPAD “Les Causeries” à Laguérie (82) (Aveyron), un emploi de directeur délégué en charge de l'EHPAD de Laguérie ; »,

Lire :

- « – centre hospitalier de Villefranche de Rouergue (12) et EHPAD “Les Causeries” à Laguérie (82) (Aveyron), un emploi de directeur délégué en charge de l'EHPAD “Les Causeries” de Laguérie et de l'EHPAD “Les Genêts d'Or du Ségala” de Rieupeyroux et de La Salvetat Peyralès (50 %/50 %) ; ».

Les candidats doivent adresser leur candidature, dans un délai de trois semaines à compter de la publication de cet avis, au Centre national de gestion à l'adresse électronique suivante : cng-mobilite-d3s-da@sante.gouv.fr dans les conditions prévues dans l'avis de publication initial du 5 février 2026. Un accusé de réception vous sera adressé à la réception de votre dossier.